

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES
(NON AUDITES)

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2018 – 30 septembre 2018

Groupe Air France-KLM

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité).....	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (non audité)	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ (non audité)	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité).....	- 8 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	- 11 -
2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2017.....	- 11 -
3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS.....	- 18 -
3.1. Intervenues au cours de la période	- 18 -
3.2. Postérieures à la clôture.....	- 18 -
4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	- 18 -
4.1. Principes comptables.....	- 18 -
4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires.....	- 20 -
4.3. Utilisation d'estimations	- 20 -
4.4. Agrégats utilisés dans le cadre de la communication financière	- 21 -
5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	- 21 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES	- 21 -
6.1. Informations par secteur d'activité	- 23 -
6.2. Informations par secteur géographique	- 24 -
7. CHARGES EXTERNES	- 25 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	- 26 -
9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 26 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 27 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	- 28 -
12. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE	- 29 -
13. DETTE NETTE.....	- 30 -

Groupe Air France-KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité)

En millions d'euros

Période du 1^{er} janvier au 30 septembre

	Notes	2018	2017 Retraité (*)
Chiffre d'affaires	6	19 976	19 588
Autres produits de l'activité		1	1
Produits des activités ordinaires		19 977	19 589
Charges externes	7	(11 310)	(10 712)
Frais de personnel	8	(5 728)	(5 652)
Impôts et taxes		(127)	(122)
Autres produits et charges	9	629	690
EBITDA		3 441	3 793
Amortissements, dépréciations et provisions		(2 149)	(2 098)
Résultat d'exploitation courant		1 292	1 695
Cessions de matériels aéronautiques		(1)	19
Autres produits et charges non courants	10	(5)	(326)
Résultat des activités opérationnelles		1 286	1 388
Coût de l'endettement financier brut		(354)	(443)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		29	27
Coût de l'endettement financier net		(325)	(416)
Autres produits et charges financiers	11	(135)	538
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		826	1 510
Impôts		(203)	(425)
Résultat net des entreprises intégrées		623	1 085
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		6	16
Résultat net des activités poursuivies		629	1 101
Résultat net des activités non poursuivies		-	(8)
Résultat net		629	1 093
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		2	2
Résultat net : Propriétaires de la société mère		627	1 091
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		1,42	3,59
- dilué		1,42	3,09
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		1,42	3,61
- dilué		1,42	3,11
Résultat net des activités non poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		-	(0,03)
- dilué		-	(0,02)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	2018	2017 Retraité (*)
Résultat net	629	1 093
Couverture des flux de trésorerie		
Variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global	920	(112)
Variation de la juste valeur des couvertures transférée en résultat	(503)	54
Variation de la réserve de conversion	1	(1)
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	(119)	24
Total des autres éléments recyclables du résultat global	299	(35)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	293	1 359
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	(36)	9
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(58)	(343)
Total des autres éléments non recyclables du résultat global	199	1 025
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	498	990
Résultat global	1 127	2 083
- Propriétaires de la société mère	1 125	2 081
- Participations ne donnant pas le contrôle	2	2

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité)

Actif		30 septembre	31 décembre	1er janvier
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2018	2017	2017
			Retraité (*)	Retraité (*)
Goodwill		217	216	218
Immobilisations incorporelles		1 174	1 122	1 066
Immobilisations aéronautiques		10 187	9 634	8 758
Autres immobilisations corporelles		1 462	1 418	1 400
Droit d'utilisation		5 361	5 915	5 805
Titres mis en équivalence		299	301	292
Actifs de retraite	<i>12</i>	768	590	1 462
Autres actifs financiers		1 499	1 242	1 064
Impôts différés		255	422	589
Autres débiteurs		348	239	448
Actif non courant		21 570	21 099	21 102
Autres actifs financiers		327	421	130
Stocks et en-cours		676	557	566
Créances clients		2 621	2 164	1 894
Autres débiteurs		1 743	1 242	1 080
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>13</i>	3 891	4 674	3 938
Actif courant		9 258	9 058	7 608
Total actif		30 828	30 157	28 710

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité) (suite)

Passif et capitaux propres		30 septembre	31 décembre	1er janvier
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2018	2017	2017
			Retraité (*)	Retraité (*)
Capital		429	429	300
Primes d'émission et de fusion		4 139	4 139	2 971
Actions d'autocontrôle		(67)	(67)	(67)
Titres subordonnés		403	600	600
Réserves et résultat		(1 626)	(2 713)	(3 542)
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		3 278	2 388	262
Participations ne donnant pas le contrôle		14	12	11
Capitaux propres		3 292	2 400	273
Provisions retraite	<i>12</i>	2 090	2 202	2 119
Passifs de restitution et autres provisions		3 248	3 006	2 948
Dettes financières	<i>13</i>	6 019	5 919	7 271
Dettes de loyers		3 848	4 153	4 624
Impôts différés		196	11	(17)
Autres créditeurs		228	361	284
Passif non courant		15 629	15 652	17 229
Passifs de restitution et autres provisions		170	282	446
Dettes financières	<i>13</i>	692	1 378	1 002
Dettes de loyers		946	993	1 032
Dettes fournisseurs		2 610	2 365	2 359
Titres de transport émis et non utilisés		3 336	3 017	2 639
Programme de fidélisation (Blue Biz et Fréquence Plus)		835	819	810
Autres créditeurs		3 303	3 245	2 915
Concours bancaires	<i>13</i>	15	6	5
Passif courant		11 907	12 105	11 208
Total passif		27 536	27 757	28 437
Total capitaux propres et passifs		30 828	30 157	28 710

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)

En millions d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Titres subordonnés	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2016	300 219 278	300	2 971	(67)	600	(2 520)	1 284	12	1 296
1ere application d'IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16	-	-	-	-	-	(1 022)	(1 022)	(1)	(1 023)
Au 1er janvier 2017 - Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(67)	600	(3 542)	262	11	273
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(34)	(34)	-	(34)
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	-	-	-	-	-	9	9	-	9
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	1 016	1 016	-	1 016
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	990	990	-	990
Résultat de la période	-	-	-	-	-	1 091	1 091	2	1 093
Résultat global	-	-	-	-	-	2 081	2 081	2	2 083
Distribution de dividendes et de coupons sur titres subordonnés	-	-	-	-	-	(25)	(25)	-	(25)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Au 30 septembre 2017- Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(67)	600	(1 489)	2 315	13	2 328
Au 31 décembre 2017- Retraité (*)	428 634 035	429	4 139	(67)	600	(2 713)	2 388	12	2 400
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	298	298	-	298
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	-	-	-	-	-	(36)	(36)	-	(36)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies incluant les impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	-	-	-	-	-	235	235	-	235
(incluant les impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global)	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	498	498	-	498
Résultat de la période	-	-	-	-	-	627	627	2	629
Résultat global	-	-	-	-	-	1 125	1 125	2	1 127
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Titres subordonnés	-	-	-	-	(197)	(14)	(211)	-	(211)
Dividendes payés et coupons sur titres subordonnés	-	-	-	-	-	(25)	(25)	-	(25)
Au 30 septembre 2018	428 634 035	429	4 139	(67)	403	(1 626)	3 278	14	3 292

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité)

Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre	Notes	2018	2017
<i>En millions d'euros</i>			Retraité (*)
Résultat net des activités poursuivies		629	1 101
Résultat net des activités non poursuivies		-	(8)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		2 149	2 098
Dotations nettes aux provisions financières		93	91
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(18)	(17)
Résultat sur cessions de filiales et participations		1	(2)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		25	44
Ecart de change non réalisé		118	(675)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(6)	(16)
Impôts différés		187	368
Autres éléments non monétaires		(283)	213
Capacité d'autofinancement		2 895	3 197
(Augmentation) / diminution des stocks		(102)	(15)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(471)	(486)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		222	62
Variation des autres débiteurs et créditeurs		361	630
Variation du besoin en fonds de roulement		10	191
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation (A)		2 905	3 388
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(9)	(7)
Investissements corporels et incorporels (B)		(2 138)	(1 947)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées		5	3
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (C)		96	84
Dividendes reçus		4	2
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		5	(276)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(2 037)	(2 141)
Remboursement de dette subordonnée		(197)	-
Emission de nouveaux emprunts		532	560
Remboursement d'emprunts		(1 182)	(801)
Remboursement de dettes de loyers (D)		(736)	(746)
Nouveaux prêts		(127)	(108)
Remboursement des prêts		75	34
Prime sur titres subordonnés		(14)	-
Dividendes et coupons sur dettes subordonnées distribués		(12)	(1)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		(1 661)	(1 062)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		2	(26)
Variation de la trésorerie nette		(791)	159
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		4 667	3 933
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		3 876	4 092

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

Période du 1^{er} janvier au 30 septembre	<i>Notes</i>	2018	2017
<i>En millions d'euros</i>			
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	<i>A</i>	2 905	3 388
Investissements corporels et incorporels	<i>B</i>	(2 138)	(1 947)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>C</i>	96	84
Flux de trésorerie libre d'exploitation (**)		863	1 525
Remboursements des dettes de loyers	<i>D</i>	(736)	(746)
Flux de trésorerie libre d'exploitation ajusté (**)		127	779

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(**) Voir note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe Air France-KLM

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

Son activité principale Réseau se compose du transport aérien de passagers sur vols réguliers et le cargo. Les activités du groupe incluent également la maintenance aéronautique, le transport de passagers sur vols « low cost » (Transavia) et toute autre activité en relation avec le transport aérien.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation du groupe, qui est également la monnaie fonctionnelle d'Air France-KLM, est l'euro.

2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le groupe Air France-KLM applique les trois nouvelles normes suivantes :

- IFRS 9 « instruments financiers » : cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » : cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Elle a été appliquée de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée, conformément à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Dans ce cadre, aucune des mesures de simplification proposées par la norme n'a été utilisée.
- IFRS 16 « contrats de location » : le groupe a décidé d'appliquer cette norme par anticipation au 1^{er} janvier 2018. Elle a été appliquée de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée, conformément à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme – contrats d'une durée inférieure à 12 mois et location de biens ayant une valeur à neuf de faible valeur, que le groupe a défini comme étant inférieure à 5 000 euros – ont été utilisées.

Les principaux changements induits par la norme IFRS 9 sont les suivants :

- la reconnaissance de la variation de la valeur temps des options est à présent enregistrée en « autres éléments du résultat global ». Antérieurement, celle-ci était reconnue en « autres produits et charges financiers ».
- L'évaluation des instruments de capital soit en juste valeur par le compte de résultat, soit en juste valeur par les autres éléments du résultat global. La méthodologie de classement des instruments de capital a été définie de la façon suivante :
 - Lorsque l'instrument de capital est considéré comme un investissement en trésorerie, ses réévaluations sont enregistrées en « autres produits et charges financiers »
 - Lorsque l'instrument de capital est considéré comme un investissement en industrie, ses réévaluations sont enregistrées en « autres éléments du résultat global »
- La désignation d'une composante de risque (ex : Brent ou Gasoil) comme élément couvert concernant les couvertures carburant (achat de Jet Fuel). Cette évolution permet de réduire l'inefficacité des relations de couverture
- La composante report/déport des contrats de changes à terme est traitée comme un coût de la couverture. Les variations de juste valeur des report/déport des changes à terme sont désormais enregistrées en « autres éléments du résultat global » et recyclées comme un coût de la transaction couverte lorsque celle-ci se réalise.

Groupe Air France-KLM

Les principaux changements induits par la norme IFRS 15 sont les suivants :

- Recette relative aux titres de transport émis qui se révéleront non utilisés : reconnaissance en chiffre d'affaires, par application d'un taux statistique historique de titres de transport émis et non utilisés régulièrement mis à jour, à la date théorique du transport. Antérieurement, cette reconnaissance avait lieu à la date d'émission du billet
- Recette relative aux frais d'émission des billets et aux modifications de billets : reconnaissance en chiffre d'affaires à la date de transport, ne s'agissant pas de prestations distinctes apportant un bénéfice au passager en l'absence de transport. Antérieurement, cette reconnaissance avait lieu respectivement à la date d'émission et de modification
- Commissions et autres coûts de distribution directs (commissions carte de crédit, frais de réservation) liés à la vente des billets d'avion : Charges différées au moment où la prestation de transport est réalisée. Antérieurement, ils étaient constatés en charge au moment où les coûts étaient encourus, soit à la date d'émission du billet
- Transport de marchandises effectué, pour le compte du groupe, par des compagnies aériennes tiers : reconnaissance du chiffre d'affaires facturé au client et enregistrement d'une charge correspondant aux coûts d'affrètement. Antérieurement, seule la commission était enregistrée en chiffre d'affaires sur la partie opérée par une autre compagnie
- Contrats rémunérés à l'heure de vol (maintenance des équipements d'avion et maintenance des moteurs) : Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des coûts engagés. Antérieurement, le chiffre d'affaires était reconnu au rythme de la facturation c'est-à-dire en fonction des heures de vol ; une provision pour coûts attendus était enregistrée
- Achats de pièces détachées pour le compte de tiers : Analyse menée pour chacune de ces opérations afin de déterminer si le groupe agit pour son propre compte (principal) ou en tant que mandataire (agent). Antérieurement, la marge était reconnue en chiffre d'affaires.
- Les compensations payées aux passagers sont présentées en charges. Cette position comptable a été déterminée par l'ensemble des compagnies aériennes (à travers IATA).

Les principaux changements induits par la norme IFRS 16 sont les suivants :

- Capitalisation des contrats de location d'avions remplissant les critères de capitalisation définis par la norme IFRS 16. La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement. Ceci peut être le cas, par exemple, si des travaux importants d'aménagement des cabines ont été effectués alors que la durée résiduelle de location est significativement plus faible que la durée d'amortissement des aménagements des cabines. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette de loyer correspond, pour chaque avion, au taux implicite induit principalement par les éléments contractuels. La majeure partie des contrats de location d'avions étant libellés en USD, à compter du 1^{er} janvier 2018, le groupe a mis en place une couverture naturelle de son chiffre d'affaires en USD par la dette de location en USD permettant de limiter la volatilité du résultat de change induit par la réévaluation de sa dette de location. La norme IFRS 9 n'étant pas d'application rétrospective, l'information comparative au titre de 2017 intègre les impacts de change liés à cette volatilité sur la dette en USD sur la ligne « autres produits et charges financiers »
- Capitalisation des contrats de location de biens immobiliers : Sur la base des analyses, le groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les espaces loués dans ses hubs, les locations de bâtiments propres à l'activité maintenance, les salons dédiés dans les aéroports en dehors des hubs et les locations de bâtiments de bureaux. La durée de location correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le groupe est raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat.
- Comptabilisation des locations d'autres actifs : Sur la base des analyses effectuées, les principaux contrats de locations identifiées correspondent aux véhicules, à certains contrats de pools de pièces détachées et à des contrats de location de moteurs. La durée de capitalisation des loyers location correspond à la période non résiliable du contrat complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'utilisation par le groupe est raisonnablement certaine. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat.

Groupe Air France-KLM

- Comptabilisation de la maintenance des avions loués : Dans le cadre de la mise en place de la norme IFRS 16, le groupe a revu la comptabilisation des coûts de maintenance et des obligations contractuelles de maintenance lors de la restitution de ses avions loués. Dès lors, les opérations de maintenance des avions loués sont comptabilisées de la façon suivante :
 - Enregistrement d'un passif de restitution lors de la livraison de l'avion lorsque les travaux ne sont pas dépendant de l'utilisation de l'appareil pour les coûts de maintenance à réaliser lorsque l'avion doit être restitué au loueur. La contrepartie de ce passif de restitution est alors comptabilisée dans la valeur comptable du droit d'utilisation de l'avion à l'origine. Celui-ci est amorti sur la durée du contrat de location.
 - Enregistrement d'un passif de restitution pour les coûts de restitution : Il correspond à la valorisation du potentiel d'heures de vol que les avions loués doivent avoir au moment de leur restitution aux loueurs en intégrant la durée estimée du contrat de location de l'avion tel que défini par IFRS 16 et non plus une probabilité statistique tel qu'appliqué précédemment. Pour chaque avion, le niveau des potentiels à la restitution est dépendant du contrat signé.
 - Identification des composants correspondant aux potentiels des avions loués, présentés avec les droits d'utilisation. Le premier composant enregistré correspondra à la contrepartie du passif de restitution enregistré au commencement du contrat. Lorsque des événements de maintenance auront lieu, les coûts encourus pour la reconstitution des potentiels seront capitalisés. Ces potentiels sont amortis sur la durée d'utilisation du potentiel d'heures de vol. Cela permet ainsi de mieux refléter le fait que les droits d'utilisation incluent des composants qui peuvent avoir des durées d'utilisation différentes.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2017 ont été retraités afin de permettre la comparaison. La situation du bilan retraité au 1^{er} janvier ainsi qu'au 31 décembre 2017 est également présentée.

Groupe Air France-KLM

Les impacts de ces trois nouvelles normes sont résumés ci-après :

Impact sur le compte de résultat consolidé

En millions d'euros Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impacts IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Chiffre d'affaires	19 549	-	39	-	-	19 588
Charges externes	(10 798)	-	(65)	143	6	(10 712)
Frais de personnel	(5 655)	-	-	3	-	(5 652)
Impôts et taxes	(122)	-	-	-	-	(122)
Autres produits et charges	523	-	-	(3)	170	690
EBITDAR	3 497	-	(23)	143	176	3 793
Loyers opérationnels (avions)	(827)	-	-	827	-	-
EBITDA	2 670	-	(23)	970	176	3 793
Amortissements, dépréciations et provisions	(1 295)	-	7	(670)	(140)	(2 098)
Résultat d'exploitation courant	1 375	-	(16)	300	36	1 695
Résultat des activités opérationnelles	1 068	-	(16)	300	36	1 388
Coût de l'endettement financier net	(171)	-	-	(245)	-	(416)
Autres produits et charges financiers	82	-	-	441	15	538
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	979	-	(16)	496	51	1 510
Impôts	(282)	17	5	(150)	(15)	(425)
Résultat net des entreprises intégrées	697	17	(11)	346	36	1 085
Résultat net des activités poursuivies	713	17	(11)	346	36	1 101
Résultat net des activités non poursuivies	(8)	-	-	-	-	(8)
Résultat net	705	17	(11)	346	36	1 093
Résultat par action (basic)	2,29	0,06	(0,04)	1,12	0,12	3,55
Résultat par action (dilué)	1,99	0,05	(0,03)	0,98	0,10	3,09

Groupe Air France-KLM

Impact sur l'état du résultat global consolidé

En millions d'euros Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impacts IFRS 15 & 16	Comptes retraités
Résultat net	705	17	371	1 093
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	18	(18)	-	-
Couverture des flux de trésorerie	(127)	69	-	(58)
Variation de la réserve de conversion	(1)	-	-	(1)
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	43	(19)	-	24
Total des autres éléments recyclables du résultat global	(67)	32	-	(35)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	1 359	-	-	1 359
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par les OCI	-	9	-	9
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(328)	(15)	-	(343)
Total des autres éléments non recyclables du résultat global	1 031	(6)	-	1 025
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	964	26	-	990
Résultat global	1 669	43	371	2 083
• Propriétaires de la société mère	1 665	43	373	2 081
• Participations ne donnant pas le contrôle	4	-	(2)	2

Impact sur le bilan consolidé

Seuls les comptes impactés par les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16 sont présentés ci-après.

En millions d'euros Bilan au 31 décembre 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impacts IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Actif						
Immobilisations aéronautiques	9 921	32	-	(79)	(240)	9 634
Autres immobilisations corporelles	1 492	-	-	(74)	-	1 418
Droits d'utilisation	-	-	-	4 717	1 198	5 915
Impôts différés actifs	234	(10)	38	80	80	422
Créances clients	2 136	-	28	-	-	2 164
Autres débiteurs	1 263	(1)	23	(55)	12	1 242
Passif						
Passif de restitution et autres provisions (court et long terme)	2 198	-	(109)	-	1 199	3 288
Dettes financières (court et long terme)	7 442	(4)	-	(141)	-	7 297
Dettes de location (court et long terme)	-	-	-	5 146	-	5 146
Titres de transport émis et non utilisés	2 889	-	128	-	-	3 017
Autres créditeurs	3 100	-	147	(2)	-	3 245
Capitaux propres	3 015	25	(77)	(414)	(149)	2 400
• Propriétaires de la société mère	3 002	25	(77)	(413)	(149)	2 388
• Participations ne donnant pas le contrôle	13	-	-	(1)	-	12

Groupe Air France-KLM

En millions d'euros Bilan au 1^{er} janvier 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impacts IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
<u>Actif</u>						
Immobilisations aéronautiques	9 119	(26)	-	(94)	(241)	8 758
Autres immobilisations corporelles	1 480	-	-	(80)	-	1 400
Droits d'utilisation	-	-	-	4 651	1 154	5 805
Impôts différés actifs	176	6	32	289	86	589
Créances clients	1 868	-	26	-	-	1 894
Autres débiteurs	1 105	(1)	23	(52)	5	1 080
<u>Passif</u>						
Passif de restitution et autres provisions (court et long terme)	2 327	-	(106)	(1)	1 174	3 394
Dettes financières (court et long terme)	8 452	(4)	-	(175)	-	8 273
Dettes de location (court et long terme)	-	-	-	5 656	-	5 656
Impôts différés passifs	(12)	-	(5)	-	-	(17)
Titres de transport émis et non utilisés	2 517	-	122	-	-	2 639
Autres créditeurs	2 775	-	146	1	(7)	2 915
Capitaux propres	1 296	(17)	(76)	(767)	(163)	273
• Propriétaires de la société mère	1 284	(17)	(76)	(766)	(163)	262
• Participations ne donnant pas le contrôle	12	-	-	(1)	-	11

Groupe Air France-KLM

Impact sur le tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros Période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 2017	Comptes publiés	Impacts IFRS 9	Impacts IFRS 15	Impacts IFRS 16 – capitalisation des contrats	Impacts IFRS 16 – maintenance des avions loués	Comptes retraités
Résultat net	705	17	(11)	346	36	1 093
Autres éléments de la capacité d'autofinancement	1 609	(17)	(12)	379	145	2 104
Capacité d'autofinancement	2 314	-	(23)	725	181	3 197
Variation du besoin en fonds de roulement	173	-	23	7	(12)	191
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	2 487	-	-	732	169	3 388
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 972)	-	-	-	(169)	(2 141)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(330)	-	-	(732)	-	(1 062)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants	(26)	-	-	-	-	(26)
Variation de la trésorerie nette	159	-	-	-	-	159
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture	3 933	-	-	-	-	3 933
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture	4 092	-	-	-	-	4 092

Groupe Air France-KLM

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1. Intervenues au cours de la période

Rachat d'un emprunt subordonné

Le 12 septembre 2018, Air France-KLM a communiqué les résultats définitifs de l'offre contractuelle de rachat portant sur tout ou partie de ses obligations subordonnées perpétuelles d'un montant de 600 millions d'euros émises en 2015. Des obligations pour un montant nominal total de 194.5 millions d'euros ont été apportées à l'offre de rachat et acceptées. En sus de cette opération publique, un rachat sec de gré à gré additionnel d'un montant de €2.2 millions a été effectué au même prix. Par conséquent, le montant nominal des obligations restant en circulation après la réalisation de l'offre de rachat est de 403.3 millions d'euros.

Impact de la grève

Depuis le 22 février 2018, dix organisations syndicales d'Air France ont lancé un mouvement de grève. Au cours du premier semestre 2018, celui-ci s'est traduit par quinze jours de grève. L'impact sur le « résultat d'exploitation courant » est estimé à (335) millions d'euros.

3.2. Postérieurs à la clôture

Accord salarial chez Air France

Le 6 octobre 2018, la direction a proposé d'ouvrir des négociations salariales aux organisations représentatives du personnel d'Air France. A la suite de négociations intervenues ultérieurement, un accord salarial a été conclu entre Air France et les organisations syndicales le 19 octobre 2018. Les principales mesures de l'accord portent sur une augmentation générale des salaires de 2%, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018, et sur une augmentation générale des salaires de 2% au 1er janvier 2019. Cette mesure intègrera les mesures unilatérales déjà versées en 2018. L'impact de cet accord sera comptabilisé sur le dernier trimestre 2018 et représente un montant de l'ordre de 40 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2018.

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers consolidés résumés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2018 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés résumés. Ils sont présentés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2018 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2017, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1er janvier 2018.

Les états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 octobre 2018.

Groupe Air France-KLM

Évolution du référentiel comptable

• Normes IFRS, amendements applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2018

- Norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace la norme IAS 39 du même nom ;
- Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplace les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » ;
- Amendement à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement apporte des clarifications en ce qui concerne l'identification des obligations de prestation, la distinction agent / principal, les licences de propriété intellectuelle et les dispositions transitoires ;
- Amendement à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement clarifie le champ d'application en cas de classement des obligations d'information ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette interprétation de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » clarifie la comptabilisation des transactions en monnaie étrangère incluant des paiements ou encaissements d'avance.

• Normes IFRS, amendements applicables par anticipation pour les états financiers 2018

- Norme IFRS 16 « Contrats de location » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme remplace la norme IAS 17 du même nom. Le Groupe a décidé d'adopter cette norme à compter du 1^{er} janvier 2018.

• Normes IFRS, amendements applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2019

- Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement traite des clauses de remboursement anticipé dites « symétriques ».

• Textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette interprétation de la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat » clarifie le traitement de toute situation d'incertitude concernant l'acceptabilité d'un traitement fiscal relatif à l'impôt sur le résultat ;
- Amendement à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement est lié à l'évaluation des « autres intérêts » dans une entité associée ou une coentreprise qui ne seraient pas comptabilisés par mise en équivalence ;
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement précise les conséquences fiscales des paiements relatifs à des instruments financiers classés en capitaux propres ;
- Amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement clarifie le traitement comptable de l'acquisition d'un intérêt dans une activité conjointe ;
- Amendement à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement précise les coûts d'emprunts éligibles à la capitalisation ;

Groupe Air France-KLM

- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement porte sur les conséquences d'une modification, réduction ou liquidation de régime sur la détermination du coût des services rendus et de l'intérêt net.

4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Des taux d'actualisation bas peuvent conduire le groupe à revoir d'autres hypothèses actuarielles afin de conserver une cohérence globale du jeu d'hypothèses.

4.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 4 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2017, concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les instruments financiers,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les actifs de retraite et les provisions retraite,
- les passifs restitution et autres provisions,
- les impôts différés actifs.

L'application de la norme IFRS 16 « contrats de location » a conduit le Groupe à émettre des hypothèses et des estimations afin de déterminer la valeur des droits d'utilisation et de la dette de loyer. Celles-ci sont principalement liées au taux d'intérêt implicite pour les contrats de location d'avions et aux taux marginal d'endettement pour les autres contrats de location. Le Groupe exerce également son jugement afin de qualifier les éventuelles options de renouvellement comme raisonnablement certaines ou pas.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les comptes consolidés de la période ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs non courants, les hypothèses sont fondées sur une croissance limitée.

Groupe Air France-KLM

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

4.4. Agrégats utilisés dans le cadre de la communication financière

Flux de trésorerie libre d'exploitation ajusté

Il correspond au flux de trésorerie libre d'exploitation diminué des remboursements des dettes de loyers.

5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- **Période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours de la période close au 30 septembre 2018.

- **Période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017**

Une nouvelle compagnie aérienne du nom de JOON a été créée dans le groupe Air France. Elle opère dans le segment « low cost » du secteur « Réseau ». Son activité a démarré en novembre 2017.

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

Réseau : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Depuis fin 2017, l'activité de Joon contribue à la performance des revenus de ce secteur. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance SkyTeam, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le groupe par des compagnies aériennes tiers.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « low cost » de passagers réalisée par Transavia.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le groupe, non couvertes par les trois autres secteurs précités.

Groupe Air France-KLM

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en huit zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux)
- Afrique
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amérique du Nord, Mexique
- Amérique du Sud (hors Mexique)
- Asie et Nouvelle Calédonie

Groupe Air France-KLM

6.1. Informations par secteur d'activité

- Période close au 30 septembre 2018

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	17 247	3 143	1 305	184	-	21 879
Chiffre d'affaires intersecteurs	(31)	(1 713)	(3)	(156)	-	(1 903)
Chiffre d'affaires externe	17 216	1 430	1 302	28	-	19 976
EBITDA	2 681	378	354	28	-	3 441
Résultat d'exploitation courant	960	149	181	2	-	1 292
Résultat des activités opérationnelles	926	153	181	26	-	1 286
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1	3	-	2	-	6
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(460)	(460)
Impôts	-	-	-	-	(203)	(203)
Résultat net des activités poursuivies	927	156	181	28	(663)	629

- Période close au 30 septembre 2017 (Retraité)

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	17 094	3 065	1 161	186	-	21 506
Chiffre d'affaires intersecteurs	(33)	(1 729)	(1)	(155)	-	(1 918)
Chiffre d'affaires externe	17 061	1 336	1 160	31	-	19 588
EBITDA	3 094	365	311	23	-	3 793
Résultat d'exploitation courant	1 355	188	153	(1)	-	1 695
Résultat des activités opérationnelles	1 050	188	151	(1)	-	1 388
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	3	-	13	-	16
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	122	122
Impôts	-	-	-	-	(425)	(425)
Résultat net des activités poursuivies	1 050	191	151	12	(303)	1 101

Groupe Air France-KLM

6.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période close au 30 septembre 2018

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Réseau	4 638	1 838	3 556	789	438	1 579	2 382	1 109	16 329
Autres recettes réseau	317	127	167	51	15	116	59	35	887
Total réseau	4 955	1 965	3 723	840	453	1 695	2 441	1 144	17 216
Transport Transavia	572	632	70	2	8	2	4	2	1 292
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	-	6	-	10
Total Transavia	576	632	70	2	8	2	10	2	1 302
Maintenance	770	570	21	-	-	2	67	-	1 430
Autres	6	22	-	-	-	-	-	-	28
Total	6 307	3 189	3 814	842	461	1 699	2 518	1 146	19 976

- Période close au 30 septembre 2017 (Retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Réseau	4 421	1 697	3 562	869	450	1 637	2 496	1 156	16 288
Autres recettes réseau	284	115	160	48	14	81	39	32	773
Total réseau	4 705	1 812	3 722	917	464	1 718	2 535	1 188	17 061
Transport Transavia	459	587	88	1	8	2	4	2	1 151
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	-	5	-	9
Total Transavia	463	587	88	1	8	2	9	2	1 160
Maintenance	750	499	18	-	-	1	68	-	1 336
Autres	10	21	-	-	-	-	-	-	31
Total	5 928	2 919	3 828	918	472	1 721	2 612	1 190	19 588

Groupe Air France-KLM

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période close au 30 septembre 2018

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	1 302	3 821	1 210	1 957	3 496	1 668	2 875	16 329
Transport Transavia	20	1 126	-	146	-	-	-	1 292
Total	1 322	4 947	1 210	2 103	3 496	1 668	2 875	17 621

- Période close au 30 septembre 2017 (Retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	1 367	3 570	1 235	2 223	3 433	1 596	2 864	16 288
Transport Transavia	19	1 093	-	39	-	-	-	1 151
Total	1 386	4 663	1 235	2 262	3 433	1 596	2 864	17 439

7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		Retraité
Carburant avions	3 622	3 428
Affrètements aéronautiques	434	388
Redevances aéronautiques	1 419	1 445
Commissariat	586	602
Achat d'assistance en escale	1 481	1 313
Achats et consommations d'entretien aéronautique	1 769	1 779
Frais commerciaux et de distribution	776	700
Autres frais	1 223	1 057
Total	11 310	10 712
<i>Hors carburant</i>	7 688	7 284

Le poste « achat d'assistance en escale » comprend les compensations payées aux passagers. Cette position comptable a été déterminée par l'ensemble des compagnies aériennes (à travers IATA).

Groupe Air France-KLM

8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Salaires et traitements	3 943	3 861
Autres charges sociales	817	810
Charges de retraite à cotisations définies	474	418
Charges de retraite à prestations définies	175	192
Coûts du personnel intérimaire	177	140
Charges d'intéressement	143	208
Autres	(1)	23
Total	5 728	5 652

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

Effectifs moyens de la période

Période du 1^{er} janvier au 30 septembre	2018	2017
Pilotes	7 922	7 728
Personnel navigant commercial	22 055	21 471
Personnel au sol	51 503	51 445
Personnel intérimaire	3 212	2 861
Total	84 692	83 505

9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		Retraité
Production capitalisée	665	733
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(44)	(73)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	(19)	22
Autres	27	8
Total	629	690

Groupe Air France-KLM

10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Charges de restructuration	(29)	(18)
Changement sur plans de retraite aux Pays-Bas	-	(296)
Résultat sur cession de filiales et participations	(1)	1
Autres cessions d'actifs	32	(1)
Autres	(7)	(12)
Autres produits et charges non courants	(5)	(326)

- **Période close au 30 septembre 2018**

Charges de restructuration

Au 30 septembre 2018, ce poste comprend principalement une nouvelle provision relative à un plan de départ volontaire concernant le personnel navigant de KLM.

Autres cessions d'actifs

Les autres cessions se composent principalement de la vente immobilière de Vilgénis en région parisienne, et des activités de Jet Center basées à l'aéroport d'Amsterdam Schiphol.

- **Période close au 30 septembre 2017**

Charges de restructuration

Au 30 septembre 2017, ce poste comprend principalement une dotation complémentaire sur le plan de départ volontaire d'Air France et les coûts liés à la fermeture de la base de Transavia à Munich depuis octobre 2017.

Changement sur plan de retraite aux Pays-Bas

En août 2017, KLM et les syndicats ont accepté de modifier le régime de retraite pour le personnel navigant aux Pays-Bas. Cette modification de régime de retraite est considéré comme un régime collectif à cotisations définies et a entraîné la décomptabilisation de l'actif de retraite. L'actif de retraite, basé sur les hypothèses actuarielles au 1er août 2017, s'élève à 311 millions d'euros. L'impact de la décomptabilisation de cet actif correspond à une perte de 311 millions d'euros.

En 2016, le Conseil d'administration du plan de pension des pilotes de KLM avait décidé de couvrir la réversion en ajoutant 2 années supplémentaires de cotisation. En 2017, le Ministère des Finances Néerlandais a refusé la validation de ce changement sans l'approbation formelle de tous les conjoints. En conséquence, le taux de cotisation a été revu à la baisse, passant de 1,28% à 1,11% à partir du 1er juillet 2017. L'impact s'est traduit par un profit de €15 millions.

Groupe Air France-KLM

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Période du 1^{er} janvier au 30 septembre		
Produits des valeurs mobilières de placement	3	5
Autres produits financiers	26	22
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	29	27
Intérêts sur dettes financières	(108)	(153)
Intérêts sur dettes de loyers	(221)	(250)
Intérêts intercalaires capitalisés et autres éléments non monétaires	(15)	(26)
Autres charges financières	(10)	(14)
Coût de l'endettement financier brut	(354)	(443)
Coût de l'endettement financier net	(325)	(416)
Résultat de change	(113)	672
Instruments financiers et variation de juste valeur des titres couverts	78	(36)
Dotation nette aux provisions	(1)	3
Autres produits et charges financiers divers	(99)	(101)
Autres produits et charges financiers	(135)	538

Résultat de change

Au 30 septembre 2018, le résultat de change comprend une perte de change latente de 91 millions d'euros sur les passifs de restitution des avions loués en dollars US ainsi qu'une perte de change latente de 22 millions d'euros sur la dette en yen.

Au 30 septembre 2017, le résultat de change comprenait principalement un gain de change latent de 629 millions d'euros sur du change en dollars US, incluant des dettes de loyers en dollars US de 440 millions d'euros, et des passifs de restitution des avions loués en dollars US de 189 millions d'euros ainsi qu'un gain de change latent sur la dette en yen de 62 millions d'euros.

Instruments financiers et variation de juste valeur des titres couverts

Au 30 septembre 2018, ce poste comprend principalement un gain dû à la variation de juste valeur des actions Amadeus pour un montant de 32 millions d'euros et à un gain sur la juste valeur des instruments financiers pour 37 millions d'euros incluant une variation des dérivés de change de 54 millions d'euros.

Au 30 septembre 2017, ce poste comprenait principalement une charge financière nette relative à la valorisation des instruments dérivés d'un montant de 37 millions d'euros qui s'explique principalement par la variation de la juste valeur des instruments financiers due aux dérivés carburant pour (13) millions d'euros et aux dérivés de change pour (43) millions d'euros.

Autres

Aux 30 septembre 2018 et 2017, le montant des autres produits et charges financiers divers comprend notamment les effets de désactualisation des provisions long terme pour un montant de (92) millions d'euros (94) millions d'euros au 30 septembre 2017).

Groupe Air France-KLM

12. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE

Au 30 septembre 2018, les taux d'actualisation utilisés par les sociétés pour le calcul des engagements de retraite à prestations définies sont les suivants :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,50%	1,25%
Zone euro – durée 15 ans et plus	2,00%	1,90%

Le taux de durée dix à quinze ans concerne essentiellement les régimes situés en France tandis que le taux de durée quinze ans et plus concerne essentiellement le régime du personnel au sol KLM situés aux Pays-Bas.

L'impact de la variation des taux d'actualisation sur les engagements a été calculé en utilisant les analyses de sensibilité de l'engagement de retraite à prestations définies. Celles-ci sont mentionnées dans la note 30.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Sur la même période, la juste valeur des fonds de couverture a augmenté.

L'ensemble des éléments cumulés ont eu pour impact :

- Une augmentation de 197 millions d'euros du poste « actifs de retraite » du bilan (position nette active des plans),
- Une diminution de 96 millions d'euros du poste « provisions retraite » (position nette passive des plans).

Groupe Air France-KLM

13. DETTE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre	31 décembre
	2018	2017
Dettes financières	6 711	7 297
Dettes de loyers	4 794	5 146
Intérêts courus non échus	(63)	(76)
Dépôts relatifs aux dettes financières	(342)	(342)
Dépôts relatifs aux dettes de loyers	(84)	(86)
Impact des dérivés devise / dettes	11	19
Dettes financières (I)	11 027	11 958
Trésorerie et équivalent trésorerie	3 891	4 674
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois ⁽¹⁾	73	73
Trésorerie nantie ⁽¹⁾	264	269
Obligations Triple A ⁽¹⁾	465	379
Autres	-	(2)
Concours bancaires courant	(15)	(6)
Liquidités nettes (II)	4 678	5 387
Dettes nettes (I-II)	6 349	6 571

(1) Inclus en "autres actifs financiers"

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre	31 décembre
	2018	2017
Dettes nettes à l'ouverture	6 571	9 044
Flux de trésorerie libre d'exploitation	(863)	(1 639)
Titres subordonnés	211	-
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	5	8
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées	(9)	(9)
Nouvelles dettes de loyers (nouveaux contrats et renouvellements)	239	991
Effet du change latent sur la dette de loyer avion enregistrée en résultat global	96	-
Variation de la conversion	93	(575)
Augmentation de capital	-	(747)
Coupons sur dettes subordonnées distribués	11	-
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE	-	16
Reclassement	3	(524)
Autre	(8)	6
Dettes nettes à la clôture	6 349	6 571